M. Fisher: C'est l'aspect psychologique de la chose que vous croyez important?

M. Gordon: Oui, je le pense. En cela je crois qu'il faut principalement songer au milieu dans lequel nous devons vivre. Nous savons qu'il existe et nous devons faire de notre mieux.

M. Fisher: Mais, si cette façon de penser paralyse votre exploitation et rend difficile la présentation de meilleurs états financiers, est-ce que cela ne nous éclairerait pas de nous donner un exemple de l'élément du coût, à propos des changements que vous faisiez et qui ont été retardés, à Moncton ou à quelque autre endroit semblable. Nous pourrions alors dire aux gens qui prétendent que l'exploitation du National-Canadien est inefficace que voilà un cas où, en raison de l'intérêt public, certaines économies ont été réalisées.

M. Gordon: Nous pourrions le faire, nous pourrions prendre des cas types; je vais prendre un cas aujourd'hui révolu, à savoir, les ateliers de London. Nous avons fait ce que vous proposez là. Nous avons donné un préavis et ce fut une erreur. Nous savions que c'était une erreur alors, mais nous avons voulu faire un essai. Tout ce qu'a apporté le préavis a été, sous diverses formes, une agitation qui, autrement, aurait eu peu d'ampleur. Le conseil de ville s'est tracassé et diverses gens se méprenaient complètement sur ce que nous tentions de faire; nous avons constaté que la mesure avait déclenché une reprise de l'agitation. Nous avons constaté que le préavis lui-même n'avait rien accompli, sauf suscité une agitation continuelle, et que ce n'est que lorsqu'une chose est accomplie que l'agitation se calme.

Dans le cas des ateliers de London, combien nous a-t-il fallu de temps pour parer à la situation, pour la régler? Six mois, un an, un an et demi? Je n'en sais rien. Mais je sais que, si nous avions pu agir comme nos concurrents, nous aurions pu agir en un mois, en deux mois au maximum. Mais non, nous avions souvent des réunions avec le conseil de ville. Nous avions aussi des entrevues avec la presse et nous lui indiquions les résultats; nous rencontrions les syndiqués et nous parlions aux travailleurs. Je suis allé les voir personnellement et nous avons parlé aux épouses et avons tâché de leur démontrer qu'après tout Montréal n'était pas un si mauvais endroit pour placer les ateliers. Certains l'ont constaté, mais d'autres n'aiment pas encore l'endroit. Toutefois il est une chose intéressante à remarquer au sujet des conventions de travail. Lorsque nous avons décidé, pour diverses raisons, de fermer l'atelier de London-disons simplement qu'il le fallait-si nous avions fermé l'atelier, sans plus, comme nous avions parfaitement droit de le faire, un certain nombre d'hommes auraient été en chômage. Mais un grand nombre d'entre eux avaient de 30 à 35 années de service. Faites bien attention à ce que je dis, maintenant, car je me fie présentement à ma mémoire; parce qu'à London se trouvait un de nos plus anciens ateliers, un grand nombre de ces hommes avaient de très longues années de service; si nous fermions l'atelier, ils se trouvaient sans travail. La direction a donc décidé de se prévaloir d'une disposition de la convention, qui portait que lorsqu'on fait passer le travail d'un atelier à un autre, la question d'ancienneté prévaut, que les hommes qui ont les plus longues années de service ont le droit de suivre. Tel étant le cas, de 75 à 80 p. 100 de ces hommes avaient le droit d'emboîter le pas, ce qui leur permettait de guitter London et d'aller vivre à Montréal. Il est vrai qu'ils se trouvaient à évincer à Montréal des hommes qui avaient moins d'années de service, mais Montréal constitue un marché plus considérable et la difficulté se trouvait moins grande; de toute façon, la chose était prévue dans les conditions de la convention.

Ces hommes avaient le droit d'aller vivre à Montréal ou à Toronto, suivant le cas, car il y avait trois ateliers en cause. Mais tout cela prend du temps et beaucoup de patience. Nous n'avions pas seulement à nous occuper de la localité, mais aussi des autres syndicats. Nous devions rencontrer des représen-